

Spécialité



physique chimie

D'après <https://www.letudiant.fr/lycee/specialites-bac-general>

Pourquoi choisir la spécialité physique-chimie ? A qui s'adresse-t-elle ?

- **aimer les sciences**
- **aspirer à une carrière scientifique, que ce soit la médecine, la recherche, l'ingénierie ou l'aéronautique, etc.**

Compétences, méthodes : qu'apprend-on en spécialité physique-chimie ?

L'enseignement comprend 4 heures chaque semaine pour développer 3 compétences essentielles chez un scientifique :

- **La pratique expérimentale** : manipuler pour apprendre et comprendre la physique-chimie
- **L'analyse et synthèse de documents scientifiques** : analyser, raisonner et critiquer sont des compétences fondamentales en physique-chimie.
- **La résolution de problèmes scientifiques** : utiliser ses connaissances et ses capacités pour atteindre un objectif fixé sans que le chemin ne soit donné.



Les **heures de TP** permettent de travailler spécifiquement la démarche scientifique, l'autonomie, l'efficacité et la communication.

Quelle est la quantité de travail personnel demandée ?



Dans cette spécialité, il y a systématiquement du travail donné à la maison d'une séance à l'autre. La durée moyenne de **travail à la maison par semaine** en première est de **2h30** (majorée en terminale).

Quelles études après la spécialité physique-chimie ? Quels sont les débouchés ?



Le choix de la spécialité physique-chimie semble incontournable si vous envisagez une orientation vers une des nombreuses filières scientifiques :

- **Université** : licence physique, licence chimie, licence physique & sciences pour l'ingénieur, médecine (PASS), sport (STAPS) ;
- **IUT (et BTS)** du secteur industriel (soit 16 filières dont : mesures physiques ; science et génie des matériaux ; réseaux et télécommunications ; chimie & génie chimique ; hygiène, sécurité et environnement ; etc.) ;
- **Écoles d'ingénieurs** post-bac avec cycle préparatoire intégré (INSA, UT, polytech...) ;
- **Classes préparatoires aux grandes écoles** (CPGE) : MPSI (maths, physique, science de l'ingénieur), PCSI (physique, chimie, sciences de l'ingénieur) ou BCPST (biologie, chimie, physique, science de la Terre) ;

Comment sera évaluée la spécialité physique-chimie ?

Comme pour toutes les autres matières, toutes les évaluations effectuées durant l'année compteront pour le bac, puisqu'elles seront comptabilisées dans la moyenne des bulletins scolaires (10 % de la note finale du bac).

Si vous choisissez d'abandonner la spécialité à la fin de la première, vous devrez alors passer une épreuve de 2h (moitié physique, moitié chimie) au mois de mai, qui aura un **coefficient 5** dans la note du bac.

Enfin, si vous poursuivez cette spécialité en terminale, elle fera l'objet d'une épreuve terminale au mois de mars de **coefficient 16**.